

sait presque pâlir sa famille à ses yeux. Dans le monde, il était un peu trop municipal, un peu trop officiel, un peu trop homme public : de là vient qu'il semblait manquer d'onction dans son langage. Ses convictions politiques n'eurent peut-être pas, dit-on, toute la fermeté et la logique qu'on eût aimé à y reconnaître.

J'ai eu assez de rapports avec cet excellent citoyen, cet homme de bien, cet écrivain utile, laborieux, dévoué à la patrie au-delà de toute expression, ce continuateur patient de Nicolas Chorier, j'ai pénétré assez avant dans les mystères de cette nature élevée, pour qu'on ne me dénie pas le droit de dire toute la vérité sur sa tombe, comme je l'ai dite tout entière, dans cette même tribune littéraire et historique du Lyonnais, sur la dalle tumulaire de Jean Pollet. — Je ne comprends pas le tribut funèbre sans une équitable part faite aux qualités et aux travers. Mermet avait assez de hautes et nobles vertus pour faire oublier quelques côtés humains de son caractère, et son nom, toujours cher à la cité viennoise, sera toujours aussi une puissante recommandation pour ses enfants. Et puis où l'histoire doit-elle commencer pour l'homme, si ce n'est sur son tombeau ?

Ce ne fut qu'en 1838, que M. Mermet reçut comme récompense de ses travaux historiques, la décoration de membre de la Légion-d'Honneur, sur la proposition du ministre de l'Instruction Publique. Il était correspondant historique de ce département (comité des arts et monuments) et associé de la Société Royale des Antiquaires de France. En 1840, il m'avait remplacé dans les fonctions peu actives et assez mal définies d'inspecteur des monuments historiques du département de l'Isère. Il fut l'âme de la Commission des beaux-arts, instituée à Vienne, par son influence, et qui a rendu de véritables services au pays.

Viennois dans toutes les manifestations de sa vie, dans ses